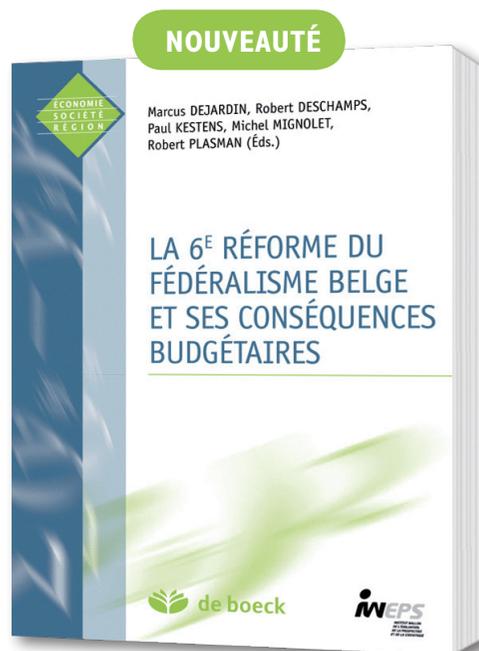


La 6^e réforme du fédéralisme belge et ses conséquences budgétaires

Marcus Dejardin, Robert Deschamps,
Paul Kestens, Michel Mignolet, Robert Plasman (Éds.)



160 pages - 32€ - février 2013

Le 11 octobre 2011, l'accord institutionnel entre les négociateurs du Nord et du Sud du Pays scellait le contenu de la **6^e réforme de l'état fédéral belge**. **Quatre grands sujets y sont abordés : le renouveau politique, la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le transfert de compétences aux Entités fédérées et la réforme de la Loi Spéciale de Financement.**

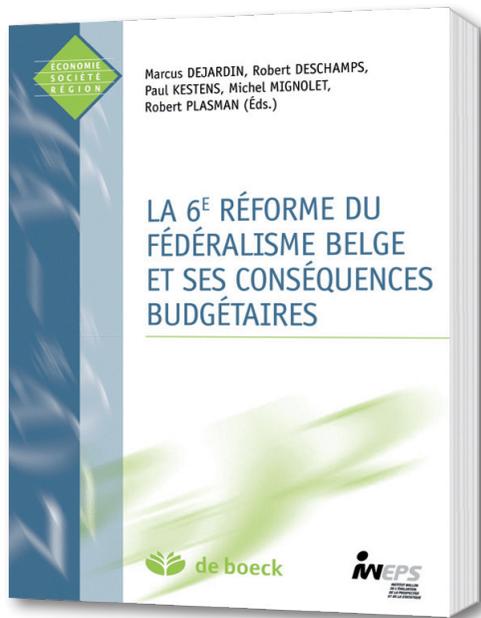
Le présent ouvrage se concentre sur les deux derniers points de l'accord, lesquels entraîneront une modification des responsabilités, des compétences et des ressources du Pouvoir fédéral et des Entités fédérées.

L'ouvrage se structure en trois parties. Dans la première, le tableau de la Belgique institutionnelle actuelle est esquissé. Après un aperçu général de l'importance des différents niveaux de pouvoir, au niveau budgétaire, les budgets des Communautés et Régions, de l'État fédéral et de la Sécurité sociale sont présentés de façon plus détaillée. Dans la deuxième partie, le lecteur pourra se rendre compte du foisonnement d'idées qui furent diffusées entre 2008 et 2011 en matière de réformes de la Loi Spéciale de Financement. Enfin, la troisième et dernière partie présente la réforme de cette Loi telle qu'elle a été définie dans l'accord institutionnel d'octobre 2011. Y sont examinés les conséquences en termes de recettes et de dépenses pour les Entités fédérées et les enjeux à venir pour la politique budgétaire des Communautés et Régions.

Cet ouvrage intéressera non seulement les étudiants, enseignants et chercheurs en Finances publiques, mais aussi les acteurs politiques, les journalistes et tous les citoyens intéressés par ce sujet.

Ont contribué à cet ouvrage : Jamila Bouajaja, Laureline De Wind, Christophe Ernaelsteen, Sarah Flament, Marc Lannoy, Marie-Eve Mulquin, Pascale Pousset, Alex Reuter, Valérie Schmitz, Bastien Scoreau, Sébastien Thonet et Ilan Tojerow.

La 6^e réforme du fédéralisme belge et ses conséquences budgétaires



- **Marcus Dejardin** est Professeur de macroéconomie et d'économie régionale à l'Université de Namur et à l'Université catholique de Louvain. Ses travaux de recherche portent sur l'analyse économique des dynamiques entrepreneuriales et territoriales.
- **Robert Deschamps** est Professeur émérite de macroéconomie et de politique économique à l'Université de Namur. Ses travaux de recherche actuels portent sur le fédéralisme belge, les finances publiques des Régions et Communautés, et sur l'enseignement.
- **Paul Kestens** est Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles. Ses activités de recherche sont axées sur la politique économique, plus spécialement la conjoncture, la sécurité sociale et l'économie de la santé.
- **Michel Mignolet** est Professeur de macroéconomie et de la politique économique à l'Université de Namur. Ses travaux de recherche sont centrés sur la politique régionale, la taxation effective et le fédéralisme fiscal.
- **Robert Plasman** est Professeur d'économie du travail et d'économie politique à l'Université libre de Bruxelles. Ses recherches se concentrent sur l'économie du travail et l'économie du genre.

En librairie et sur www.deboeck.fr

 **de boeck**

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
Fonction / Titre :
Spécialité / Discipline :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Email :

Je commande : exemplaires de **La 6^e réforme du fédéralisme belge et ses conséquences budgétaires** à 32 € + 4 € de frais d'envoi + 1 € par ex. supplémentaire =€

J'autorise les éditions De Boeck (Groupe De Boeck) à utiliser mon adresse e-mail pour être informé en priorité des nouveautés.

Règlement par virement après réception de la facture

Règlement par carte bancaire :

Visa

MasterCard/euroCard

Carte n° _____

N°CVV* : ____ - ____ - ____

Date d'expiration : _____

*Les 3 derniers numéros au dos de votre carte, pour une meilleure sécurité des transactions

Date et signature :

Le règlement de ces données par Groupe De Boeck s.a. 39 rue des Minimes 1000 Bruxelles, est effectué dans un but exclusivement commercial et administratif. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous disposez à tout moment du droit d'accès et de rectification de ces données ainsi que du droit de vous opposer au traitement de ces données à des fins de marketing direct. Tout renseignement concernant leur traitement peut être obtenu à la Commission de la protection de la vie privée, 139 Rue Haute - 1000 Bruxelles.

À REMETTRE À VOTRE LIBRAIRE OU À RETOURNER À NOTRE DIFFUSEUR :

BELGIQUE (et autres pays) : De Boeck services • Fond Jean-Pâques • 4 • B-1348 Louvain-la-Neuve • Tél. : +32 (0) 1 72 36 41 75 • Fax : +32 (0) 1 72 36 41 74
FRANCE : De Boeck Diffusion • 2 ter, rue des Chantiers • F-75005 Paris • Tél. : +33 (0) 1 72 36 41 60 • Fax : +33 (0) 1 72 36 41 70